

J'AI 17 ANS ET JE SOUHAITE DEVENIR ANIMATEUR ENSEIGNANT D'ÉQUITATION



JE SUIS CAVALIER (GALOP 5) ET J'AIME LA VIE DU CLUB

DIPLOÔME :

AE

ANIMATEUR

Le Diplôme d'Animateur

L' AE est un diplôme de niveau 3 délivré par la Fédération Française d'Equitation. Ce diplôme atteste de la possession de compétences professionnelles indispensables à l'exercice d'enseignant.

D'une manière générale, l'animateur :

- Conduit un projet d'animation et d'initiation
- Garantit au pratiquant des conditions optimales de sécurité dans les pratiques équestres
- Accueille les publics et contribue à la promotion des activités
- Participe aux soins des équidés, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations
- Participe à l'organisation et à la gestion des activités

Comment se déroule la formation AE

L'AE est un diplôme accessible à travers une formation organisée en alternance entre le centre de formation (Haras de Jardy) et le stage en entreprise.

- 2 ou 3 jours par semaine en formation au Haras de Jardy selon votre profil
- Le reste du temps en entreprise dans un centre équestre ou poney club affilié FFE

Différentes durées de formation :

24 mois / 12 mois / 10 mois

en fonction de votre âge , de votre niveau à cheval et de votre expérience

Comment accéder à cette formation ?

L'accès à cette formation est soumis à certains critères :

- Avoir **17 ans** révolus
- Etre titulaire de l'**AFPS ou du PSC1**
- Présenter un **certificat médical**
- Etre titulaire du **Galop 5** minimum
- Être titulaire de la **licence fédérale** compétition en cours de validité

Différents cursus et statuts possibles

JE SUIS SALARIÉ(E) D'UN CENTRE ÉQUESTRE

- Mon employeur finance ma formation et je suis rémunéré de mon travail
- Alternance – Contrat d'apprentissage : 2 jours par semaine à Jardy
- Durée: 24 mois ou 12 mois de formation de septembre à juin

JE FINANCE MA FORMATION

FORMATION INITIALE GALOP 6 OBLIGATOIRE

- 10 mois de formation : de septembre à juin
- Alternance : 2 jours de formation par semaine à Jardy
- Stage en entreprise: 2 jours de stage par semaine
(possibilité d'aides : mission locale, France Travail, Région...)

Informations complémentaires

- Des allègements ou renforcements de formation peuvent être mis en place à l'issue du positionnement
- Si vous êtes reconnu avec un handicap, une demande spécifique d'aménagement d'épreuve peut être faite

**En 2025, 100 % des candidats ont été diplômés
et 100 % ont trouvé un emploi dans les deux mois**

Renseignements – vos contacts au Haras de Jardy

Secrétariat / Inscriptions / Renseignements

Formation / Conseil / Orientation
Aide à la recherche d'employeur

Véronique ARCHAMBAULT
01.47.01.35.35 / formation@jardy.fr

Sarah BRIEST
06.43.54.89.06 / sbriest@jardy.fr